

Image not found or type unknown



VOYAGE AVEC ENFANT MINEUR EN FRANCE

Par **CDACJ**, le **12/02/2013** à **03:01**

Bonjour;

Je voudrais voyager en France pour les grandes vacances avec ma femme et son fils,
Nous sommes pacsés et elle a une CST.

Son fils âgé de 8 ans, je ne suis pas le papa, il est scolarisé et vie avec nous.

Il y aura t-il besoin autorisation du papa, s'il voyage avec nous en métropole?

Le papa habite au Brésil, il a autorisé son passeport à la police fédérale du Brésil.